



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 28063

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la fréquence du cancer parmi les personnes de moins de 65 ans en France. Une étude de l'Institut de veille sanitaire expose en effet que le cancer constitue la première cause de décès « prématurés » (avant 65 ans) dans l'Union européenne, devant la mortalité cardio-vasculaire. Or le niveau de mortalité est supérieur de 50 % en France par rapport à la Suède, et de 20 % par rapport au Royaume-Uni. Aussi, il aimerait connaître son sentiment sur ce sujet et les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour faire reculer cette mortalité en France.

Texte de la réponse

La France est le pays européen dans lequel la mortalité prématurée liée au cancer est la plus élevée, chez l'homme, cela étant lié à la forte proportion des cancers des voies aérodigestives supérieures ainsi qu'aux cancers du poumon ; chez la femme, la France occupe une position favorable parmi les pays européens ; on note cependant une augmentation de l'incidence des cancers des voies aérodigestives supérieures et des cancers du poumon. C'est pourquoi le programme national de mobilisation contre le cancer comporte, parmi ses objectifs, la réduction des risques de cancer par une prévention adaptée. En 2003, la lutte contre le tabagisme a été l'objet d'une série de mesures sans précédent, comprenant notamment une hausse importante des taxes sur le tabac, des mesures législatives, des campagnes d'information, ainsi que des actions de sensibilisation à l'hôpital et en milieu scolaire ; selon le baromètre de l'INPES, réalisé en décembre 2003, l'impact est important, puisque la consommation de tabac a diminué de 12 % cette même année. La lutte contre l'abus d'alcool s'est aussi renforcée. A côté de ces mesures, des campagnes d'incitation à une alimentation équilibrée se sont développées, et des actions de communications sur le risque d'exposition solaire ont été menées. Les mesures de prévention engagées en 2003 se poursuivent et seront renforcées en 2004.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28063

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8600

Réponse publiée le : 2 mars 2004, page 1669